



NORD  
MIDI-PYRÉNÉES

Le ... / ... / ...

Nom :

Prénom :

Raison sociale (personne morale) :

No de contrat concerné :

Par la présente, je demande la mise en place de l'opposition suivante (cocher les cases correspondantes) :

PERTE

VOL (Joindre le dépôt de plainte)

CHEQUE UNIQUE / n°chèque :

Si chèque émis

Montant opposition :

Date émission du chèque :

Bénéficiaire chèque :

SERIE DE CHEQUES

N° premier chèque :

N° dernier chèque :

N° certains :  oui

non

En application de l'article L.131-35 du code monétaire et financier, le donneur d'ordre est informé des risques qu'il encourt en cas de fausse déclaration, à savoir :

- des sanctions pénales : un emprisonnement de un à cinq ans et une amende de 375.000 Euros,
- la mainlevée judiciaire de l'opposition, la Caisse Régionale étant alors contrainte de payer le(s) dit(s) chèques(s).

**NB :** L'opposition ne prendra effet qu'à réception du présent courrier signé accompagné d'une copie de la plainte en cas de vol.

**Signature**

Crédit Agricole Mutual  
Nord Midi-Pyrénées

Société Coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit  
446 983 510 RCS ALBI

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registry des Intermédiaires  
en Assurance sous le n° 07 019 359

Domiciliation : Bank Identification Code (BIC) AGRFRPTPS12

Siège Social :  
219 avenue François Verdier  
81022 ALBI Cedex 9

Tél. : 098 098 18 18 (\*)

Internet : [www.ca-nmp.fr](http://www.ca-nmp.fr)

Cout selon fournisseur d'accès.

Internet Mobile : [m.ca-nmp.fr](http://m.ca-nmp.fr)

Cout selon fournisseur d'accès.

Fil'service : 098 098 18 18 (\*)

Fil Mobile : vos comptes par SMS